



MINISTÈRE DES SPORTS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



LE POTENTIEL BATISSEUR



Le POBA

LE POTENTIEL BATISSEUR

ENSEMBLE- ACTION - INNOVATION

RAPPORT D'EXECUTION D'ACTIVITE

PROJET « ECOLE DES TALENTS »

DECEMBRE /2022



MINISTÈRE DES SPORTS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION
2. PRESENTATION DU PROJET
3. MISE EN OEUVRE DU PROJET
4. RAPPORT FINANCIER
5. CONCLUSION
6. ANNEXES



1. INTRODUCTION

L'ONG **Le Potentiel Bâtitteur (Le POBA)** est une organisation Non Gouvernementale dont le siège social est situé au quartier Tokpota1, 1^{er} Immeuble situé à gauche dans la rue 1515, la 1^{ère} perpendiculaire à la rue en face de l'hôtel Ayélawadjè 1, Contact : (00229) 57 06 88 18 – 64 38 09 64, représentée par le **Dr Ir Bonaventure V. AGBOTON**, en qualité de **Directeur Exécutif**, dûment mandaté à exécuter et coordonner les activités de l'ONG avec son bureau directeur selon les statuts et règlement de l'ONG. Le POBA dispose d'un site web (www.lepotentielbattiseur.org) sur lequel se retrouvent toutes les informations liées à la vie de l'ONG. Elle opère dans les domaines suivants :

- Agriculture & Environnement
- Sante, Hygiène, Nutrition, Eau & Assainissement
- Éducation & Employabilité des jeunes
- Action Social & communautaire
- Genre, Jeunesse & Gouvernance

En effet, le Potentiel Bâtitteur (Le POBA) a pour objectif global de bâtir des femmes et hommes vertueux capables d'assurer un développement rayonnant, équitable et durable respectant les normes environnementales afin d'assurer le bien-être socio-économique de l'humain dans son milieu de vie à tout âge sans distinction de sexes, de races et de religion.

De façon spécifique, elle vise à :

- Créer des dynamiques d'intégration et de bien-être social pour des personnes de troisième âge, handicapées et marginalisées
- Réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire
- Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
- Promouvoir une bonne hygiène de santé et l'assistance aux personnes vulnérables
- Promouvoir l'éducation sous toutes ses formes pour l'employabilité
- Promouvoir l'égalité des sexes, l'équité et l'autonomisation des femmes

L'ONG LE POBA a organisé des compétitions artistiques et culturelles entre personnes vivant avec un handicap dans l'arrondissement de VAKON, Commune d'Akpro-Misséré, Département de l'Ouémé dans le cadre de l'exécution de son projet « **ECOLE DES TALENTS** » cofinancé par le Fonds National des Activités de Jeunesse Sports et Loisirs (FNDAJSL). En effet selon la lettre de notification de la subvention N° **051/FNDAJSL/ACo/SPAS/SPAJ-L/SA**, le Conseil d'Administration du FNDAJSL a tenu une session le 05 aout 2022 et a décidé d'accorder à l'ONG le POBA une subvention d'un montant



total de **Cinq cent mille (500 000)** francs CFA en numéraire pour l'accompagner dans l'organisation du projet « ECOLE DES TALENTS ». Ce présent document tient lieu de rapport des activités dudit projet.

2. PRESENTATION DU PROJET

En Afrique et particulièrement au Bénin, les personnes en situation de handicap vivent souvent dans des conditions difficiles et très peu de projets de développement les prennent en considération. Plus grave est l'exclusion, le rejet ou la négligence dont ces personnes sont victimes. Les expériences vécues par la personne vivant avec un handicap influencent sa participation au loisir. En effet, pendant longtemps, la notion de loisir et le droit à sa pratique étaient réservés à la population exerçant un emploi. Aujourd'hui, l'accès au loisir est davantage défini par la notion d'argent et de temps libre en fonction du travail professionnel. En raison de leur handicap, elles n'ont pas accès à des emplois rémunérés et par conséquent, n'exercent pas des activités de détente ou récréatives. C'est dans cette dynamique que le diagnostic participatif réalisé avec les personnes vivant avec un handicap dans la commune d'Akpro-Misséré, plus précisément dans l'arrondissement de Vakon a révélé les problèmes d'accessibilité, d'isolement, les difficultés à s'affirmer et à exiger des activités de loisir adaptées à leurs besoins et à leurs contraintes. C'est dans ce contexte que le présent projet a été initié pour offrir une meilleure intégration sociale aux personnes en situation de handicap.

La présente initiative dénommée « École des talents » voudrait offrir aux personnes en situation de handicap à mieux s'intégrer et s'affirmer dans la société à travers des formations en langues locales sur le développement de la confiance en soi et une compétition au cours de laquelle, les personnes en situation de handicap exposeront devant un jury leurs talents artistiques, culturels ou musicaux afin de valoriser leurs dons et habiletés de base. Après les phases préliminaires, les meilleurs seront sélectionnés pour la phase finale de la compétition. Au cours de cet événement, des animations diverses seront organisées dans l'arrondissement de Vakon.

Ce projet a pour but de promouvoir l'intégration sociale et culturelle des personnes en situation de handicap à travers le développement de la confiance en soi et l'expression des talents artistiques, culturels et musicaux.



MINISTÈRE DES SPORTS



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Spécifiquement, il s'agira de :

OS1- Former 50 personnes en situation de handicap dont 30 femmes et 20 hommes sur le développement de la confiance en soi

OS2- Organiser une compétition de talents artistiques, culturels ou musicaux

OS3- Valoriser les meilleurs talents artistiques, culturels et musicaux du fonds

➤ Résultats attendus :

R1- 50 personnes handicapées ont une connaissance accrue de leurs talents

R2- 10 meilleurs talents artistiques, culturels et musicaux sont récompensés

R3- 02 productions (audio- visuelles) des meilleurs talents sont réalisées

➤ **Bénéficiaires du projet :** Les bénéficiaires du présent projet sont constitués de la population de la commune d'Akpro-Missérété. Mais de façon spécifique, le projet concerne les hommes et les femmes en situation de handicap résidant dans l'arrondissement de Vakon.

- Les bénéficiaires directs sont composés de 30 femmes et 20 hommes handicapés
- Les bénéficiaires indirects sont constitués des habitants n'ayant pas participé directement au projet dans la commune d'Apro-Missérété dont l'effectif est de 127.199

3. MISE EN OEUVRE DU PROJET

a. Déroulement du projet

Différentes stratégies et approches ont été exploitées pour mettre en œuvre ce projet qui est passé par plusieurs étapes énumérées en-dessous. En effet, le projet a démarré par une phase de prise de contact avec toutes les parties prenantes telles qu'indiquées dans le chronogramme attaché ci-dessous.



N°	Activités prévues	Périodes d'exécution									Responsables
		Octobre				Novembre				Déc	
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	
01	Information / Séance de travail avec les membres du Réseau des personnes en situation de handicap et autres acteurs sur les objectifs résultats et la pérennisation des acquis du projet										Unité de Gestion du Projet (UGP)
02	Information des autorités politico-administratives et acteurs locaux sur la mise en œuvre du projet										UGP
03	Lancement du projet										UGP
04	Identification des personnes en situation de handicap										UGP
05	Mobilisation des personnes en situation de handicap et séance d'échanges										Equipe Projet
06	Formation des personnes en situation de handicap sur le développement de la confiance en soi										Consultant /Formateur
07	Organisation de la phase éliminatoire pour la présélection des talents										UGP
08	Organisation de la phase finale pour la sélection de talents artistiques, culturels ou musicaux										UGP
09	Réalisation des productions audiovisuelles										Consultant/ Prestataire

En effet, toutes les parties prenantes ont été impactées par le projet École des talents, il s'agit des autorités politico-administratives et acteurs locaux qui sont informés sur le projet et ont participé par endroits à certaines activités dans sa mise en œuvre. Par ailleurs, 50 personnes en situation de handicap ont acquis une connaissance accrue de leurs talents ; 25 meilleurs talents artistiques, culturels et musicaux sont récompensés ; les production visuelles et album photos numérique des meilleurs talents sont réalisés

b. difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été rencontrées lors de la mise en œuvre du projets et liées surtout aux aléas climatiques (les pluies imprévues). D'autres part on a eu de difficultés à s'entendre sur la



date de la finale à cause des emplois du temps complexes des autorités politico-administratives et communales qui ont émis des vœux de participer à l'évènement de la finale. C'est d'ailleurs pourquoi on a dû reporter deux fois de suite la finale. Il faut aussi signaler que lorsque nous avons annoncé le projet beaucoup de groupements ont émis les vœux de participer, mais comme nos moyens sont limités nous avons pu toucher uniquement l'arrondissement de VAKON. Enfin le montant mobilisé ne nous a pas permis de prendre plus de candidats désireux de participer au projet.

c. Approches de solution / Recommandations

Face aux difficultés rencontrées nous avons pu agir sur les décideurs en multipliant des rencontres avec eux pour trouver un consensus sur la date de **samedi 03 décembre 2022** qui tombe sur la « *journée internationale des personnes handicapées* ». Pour les éditions à venir nous allons anticiper sur les préparatifs et pour ce qui concerne le financement nous allons solliciter autres partenaires public et privés et autres personnes de bonne volonté pour avoir plus de cadeaux aux finaliste et participants. Nous souhaiterions également couvrir plusieurs arrondissements dans la commune voire plusieurs communes dans le département. Et à la longue étendre au niveau national et en faire un label national et annuel.

4. RAPPORT FINANCIER

N°	Rubrique	Montant
1- Fonds Propre		
1	Réalisation d'affiche de communication	20 000
2	Confection et impression des attestations des participants	50 000
3	Récompense des lauréats	100 000
4	Réalisation d'insignes à l'effigie du projet	50 000
5	Entretien de l'équipe de communication	100 000
6	Sonorisation	30 000
7	Déplacements des Officiels techniques	100 000
8	Entretien des invités	100 000
Total (1)		550 000
2-FNDAJSL		
1	Perdiem du formateur	100 000



2	Entretien des participants	100 000
3	Perdiem des membres du Jury	100 000
4	Conception de tee-shirts	100 000
5	Communication	50 000
6	Frais de déplacement de Unité de Gestion du Projet (UGP)	50 000
Total (2)		500 000
3-Autres dons et Legs		
1	Chaises	15 000
2	Tables et nappes	5 000
3	Site	50 000
4	Entretien des terrains	10 000
	Espace pour la formation	20 000
Total (3)		100 000
Total Général = (1)+(2)+ (3)		1 150 000

Arrêtez le budget à la somme d'Un **million cent cinquante mille francs CFA (1 150 000 Fcfa)**.

5. CONCLUSION

La mise en œuvre de ce projet fut une expérience beaucoup plus enrichissante que nous l'aurions imaginé. En effet, la problématique du projet était stimulante et a permis de faire appel à leurs talents appréciés dans différents domaines. Il a permis aux personnes handicapées de l'arrondissement de Vakon qui, à travers une compétition au cours de laquelle, elles ont exposé devant un jury leurs talents artistiques, culturels ou musicaux afin de valoriser leurs dons et habiletés de base. Ce projet leur a permis de développer une grande confiance en soi dans un environnement favorable, avec une très bonne ambiance. Grace à l'implication et à la participation des autorités communales, ce projet a été un succès dans la commune et les bénéficiaires se disent satisfaits et restent impatients pour la réalisation de la deuxième édition.

Dr Ir Bonaventure V. AGBOTON, Directeur Exécutif,



MINISTÈRE DES SPORTS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



6. ANNEXES